

Dans sa séance du 1^{er} octobre 2024 le conseil municipal de la Ville de Thônex a pris les délibérations suivantes :

1. Approuvé le procès-verbal du 18 juin 2024
2. Voté un crédit d'engagement de CHF 672'000.- (installation complète de tableaux numériques interactifs) pour réaliser des travaux d'entretien dans les quatre établissements scolaires de la Ville de Thônex
3. Voté un crédit d'étude de CHF 1'867'500.- pour financer le développement du projet de réalisation du demi-groupe scolaire au chemin du Foron
4. Voté un crédit d'engagement de CHF 730'000.- pour le remplacement d'installation de chauffage par un système de pompes à chaleur à l'école Pont-Bochet
5. Voté un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 3'920'823.- pour réaliser un amortissement complémentaire sur l'exercice 2024
6. Accepté la motion du groupe Le Centre-VL « pour des zones de détente aménagées et conviviales »

Le dispositif complet des délibérations est affiché sur le panneau officiel de la Mairie

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

* Le délai référendaire expire le 18 novembre 2024

Florian Wünsche
Président du conseil
municipal 2024-2025